

COORDINATION NATIONALE INFIRMIERE



C N I

270 Bd Sainte Marguerite
13 009 MARSEILLE
6508 / RC 1249 /1

☎ : 04 91 74 50 70 / ☎ : 04 91 74 61 47

<http://www.coordination-nationale-infirmiere.org/>

fsi-sud@mail.ap-hm.fr

coord-nat-inf@wanadoo.fr



Cher(e) collègue

La **COORDINATION NATIONALE INFIRMIERE**, toujours soucieuse d'être le syndicat professionnel fédérateur de toute la filière infirmière (salariés du public, du privé, libéraux, infirmiers en soins généraux, spécialisés, cadres...) cherche à étendre sa représentativité nationale en montant des Coordinations.

**Aujourd'hui la situation devient de plus en plus critique pour nous infirmiers
On ne doit plus accepter les conditions de travail qui nous sont imposées !**

Chaque jour de nouvelles tâches viennent se rajouter à notre charge de travail, physique et morale, déjà très importante : le plus souvent des tâches administratives, la résolution de problèmes qui devraient incomber à d'autres, des exigences de traçabilité dépassant parfois l'entendement, avec la T2A on nous demande même d'effectuer la cotation des actes médicaux !

Tous ces rajouts rendent nos journées infernales et paradoxalement, peu à peu, nous éloignent de notre première mission et notre raison d'exercer : le patient.

Il est temps de dire stop et de faire entendre aux décideurs et autres économistes de la santé le message des soignants.

Du temps et des conditions de travail décentes mais aussi des salaires largement valorisés à la hauteur de nos compétences

Le SMIC 2006 est à 1254,28 € brut et une infirmière débute à 1448,35€ brut dans la FPH

De qui se moque-t'on !

Si le texte de loi relatif à la VAE est une chance d'accès à une certification professionnelle par un autre biais que les études, le gouvernement ne doit pas se l'approprier pour pallier le manque d'effectif réel dans les métiers de la santé en l'occurrence ici pour la profession infirmière.

**La VAE ne doit pas être un pansement à l'hémorragie infirmière
Où en sont la reconnaissance des études d'infirmières et l'intégration dans le système
LMD !!**

**Alors n'hésitez plus !
Agissons ensemble
Pour nos conditions de travail, nos rémunérations et nos études
Venez nous rejoindre pour défendre et fédérer les professionnels de la
filière infirmière**

Vous pouvez créer votre section de la **Coordination Nationale Infirmière** avec deux de vos collègues.

C'est très simple, il suffit pour cela de contacter :

M. Bruno LAULIN : 06 86 47 60 72

E-Mail: bruno.laulin@club-internet.fr

Mme Régine WAGNER : 06 70 47 17 94

E-Mail : jerejo23@hotmail.com

Nous vous apporterons tout le soutien logistique ainsi que les conseils dont vous aurez besoin, nous nous déplacerons afin de vous rencontrer.

Si malgré tous les arguments énoncés ci-dessus vous hésitez encore à créer votre antenne de la **Coordination Nationale Infirmière**, rassemblez quelques collègues de travail et organisons ensemble une réunion d'information.

L'avenir de notre profession est entre nos mains.

Restant à votre disposition...

Pour le bureau national

R. WAGNER